



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal de la commune de BOUS

Séance publique du 29 juin 2023

Date de l'annonce publique de la séance: 21 juin 2023

Date de la convocation des conseillers: 21 juin 2023

Présents : M. Carlo KÜTTEN, bourgmestre, Mme Netty SIMON-KILL, M. Joé BEISSEL, échevins
M. Pierre BRAUN, M. Bernd ZIMMER, M. Antonio DA COSTA ARAUJO, conseillers
M. Bernard HEINESCH, secrétaire
Absent M. Jos JOHANNNS, conseiller (excusé), Mme Patricia GONZALEZ, conseiller (non-excusee)

Le Conseil Communal,

01) a approuvé à l'unanimité des membres présents l'organisation scolaire provisoire pour l'année 2023-2024 telle qu'elle a été présentée par M. Robert Bour, président du comité d'école.

02) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du 25 mai 2023.

03) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recette.

04) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses modifications budgétaires dans la section ordinaire du budget de l'exercice 2023.

05) a arrêté à l'unanimité des membres présents un décompte intermédiaire des coûts de construction de la nouvelle maison relais à Bous. Les dépenses s'élèvent à 9.193.792,22.-€, le décompte final ne pourra être établi après la réception des factures définitives de l'ensemble des intervenants.

06) a pris note qu'aucune demande relative à l'exercice du droit de préemption n'ait été adressée en temps utile au collègue échevinal.

07) a approuvé à l'unanimité des membres présents un contrat de bail relatif à une parcelle sise sans la rue de Heisburgerhof à Assel.

08) a approuvé à l'unanimité des membres présents deux conventions avec des riverains de la rue Place de l'Eglise à Bous, conventions relatives à l'aménagement des espaces privés dans le cadre du réaménagement de la traversée de Bous en zone de trafic apaisé.

09) a approuvé à l'unanimité des membres présents une convention relative au fonctionnement et au financement du Club Senior Syrdall pour l'année 2023.

10) a accordé à l'unanimité des membres présents un subside extraordinaire à hauteur de 2.500.-€ à l'association DT Scheierbiereg, association nouvellement constituée par la fusion du DT Erpeldange et du DT Bechmacher.

11) a approuvé à l'unanimité des membres présents l'organisation provisoire de l'enseignement musical pour l'année 2023-2024 telle qu'elle a été présentée par la « Regional Museksschoul Syrdall ».

12) a) a confirmé à l'unanimité des membres présents un règlement temporaire de circulation du 07 juin 2023 du collège échevinal relatif au rétrécissement de la rue de Remich à Bous.

b) a confirmé à l'unanimité des membres présents un règlement temporaire de circulation du 20 juin 2023 du collège échevinal relatif au rétrécissement de la rue de Stadtbredimus à Bous.

13) a procédé à l'analyse du plan de fauchage tardif pour l'année 2023 et décide de contacter le SIAS dans l'intérêt d'adapter le plan pour l'année 2024.

14) a pris note des explications du collège échevinal relatives

- à l'aménagement d'un arrêt de bus provisoire à l'entrée de la rue des Romains à Bous

- au stationnement en permanence d'un camion au parking près du cimetière à Erpeldange ainsi que du dépôt illicite de matériel d'une entreprise de construction.

- au marquage du parking « Rue de Mondorf – An der Flass » à Erpeldange

a pris note d'une interpellation d'un conseiller relatif à la réunion de l'ORT et en particulier à l'adhésion de la commune de Biver à l'ORT et au subventionnement de la signalisation de chemins pédestres.

15) a décidé à l'unanimité des membres présents d'ajouter le chemin rural « Quärt, Giewelsbour, An der Préit, Scheuerberg » sur le programme d'aménagement des chemins ruraux pour l'année 2024.

